

---

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente des biens d'émigrés dans le district de Nyons (Drôme), lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente des biens d'émigrés dans le district de Nyons (Drôme), lors de la séance du 23 floréal an II (12 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 271;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26635\\_t1\\_0271\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26635_t1_0271_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 13

L'administration du district de Nyons (1) annonce que les prix d'adjudication des biens nationaux vendus dans la dernière décade, ont triplé le prix d'estimation.

Insertion au bulletin, renvoi de la lettre au Comité des domaines nationaux (2).

## 14

Les administrateurs du district de Vienne (3) félicitent la Convention sur la découverte de l'infâme conspiration, et l'invitent à rester à son poste pour achever la ruine des tyrans et consolider le bonheur des Français libres.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Vienne, s.d.] (5).

« Citoyens Législateurs,

La conspiration des nouveaux Catilinas est découverte grâce à vos soins et vos veilles, et à votre zèle à déconcerter les projets liberticides des traîtres qui cherchaient à anéantir la liberté et ensevelir la République en faisant triompher l'insatiable cupidité d'un tyran. Ils ne savaient donc pas ces perfides que le tyran qu'ils voulaient élever leur aurait bientôt fait éprouver toute la rigueur attachée au pouvoir qu'ils lui donnaient, en les immolant à son ambition et à sa cruauté, caractère inséparable de la tyrannie. Ils ne savaient donc pas, ces forcés, combien grande est encore la plaie que nous a faite le despotisme ! Ils ignoraient combien il est agréable de vivre sous un gouvernement démocratique et d'obéir à ses lois toujours bienfaites et avantageuses au peuple ! Et les douceurs de la liberté et de l'égalité n'avaient point encore fait sensation sur leur cœur gangrené par la flatterie et la bassesse et la corruption. Qu'ils périssent les misérables avec leurs suppôts ! Ils sont indignes de respirer et de souiller plus longtemps le sol de la liberté.

Continuez, Frères conscrits, à veiller sur la cause du peuple qui vous aime. Ne quittez votre poste que lorsque les tyrans seront détrônés, leurs satellites anéantis, les perfides, les traîtres et les conspirateurs punis de leurs forfaits ; alors tous les Français ne connaissant, à votre exemple que l'amour de la patrie et de l'humanité, seront de nouveaux Mucius Scœvolas, des Brutus. Ils aimeront la République et mourront pour la défense de la liberté et de l'égalité. Vive la République, vive la Montagne, périssent les traîtres, tel est le serment des sous-secrétaires du directoire du district de Vienne. »

PILLIEROU, PIOST, CHENANAT, BUL, BOUVIER, AVARIER, CHALMAS, TILLIOU, CLERET, POULE BOISSAL.

(1) Drôme.

(2) P.V., XXXVII, 165. B<sup>4n</sup>, 24 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) Isère.

(4) P.V., XXXVII, 165. B<sup>4n</sup>, 24 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) C 302, pl. 1097, p. 3.

## 15

La Société populaire de Nouic, département de la Haute-Vienne, rend hommage à l'énergie de la Convention qui a conjuré la tempête prête à engloutir le vaisseau de la République : elle l'invite à rester à son poste, jusqu'à ce que tous les ennemis de la liberté soient atteints par la vengeance nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Nouic, 25 germ. II] (2).

« Citoyens Législateurs,

Quel horrible orage vient de gronder sur nos têtes si souvent menacées ! Encore une fois la France s'est vue à deux pas de son tombeau ! Encore une fois la conquête précieuse de notre liberté a failli nous être enlevée ; tout était disposé pour nous desservir et des monstres avides de sang et de carnage devaient nous écraser sous le fardeau despotique. Hélas ! nous allions périr, victimes infortunées de notre patriotisme et de notre haine contre la servitude ; mais, grâces vous en soient rendues, le vaisseau de la République a échappé au naufrage et le pavillon tricolore flotte toujours aux yeux des ennemis. Continuez, Législateurs, cherchez, poursuivez et frappez tous les artisans de crimes et de complots liberticides. Fassent votre vigilance et votre activité que la rigueur de votre justice atteigne tous les coupables ; puissent-ils périr mille fois sous un triple tranchant de la guillotine. Le moment est arrivé de faire sentir le courroux d'une nation amoureuse de la liberté à ces âmes viles qui, ayant vu avec douleur le territoire français prêt à être purgé de la royauté, en ont appelé au peuple pour la conservation de Capet. N'épargnez pas ces traîtres couverts du manteau du patriotisme qui, brûlant de nous voir soumis à un nouveau tyran, voudraient favoriser un avènement au trône par tout ce que la barbarie et l'artifice peuvent suggérer de plus noir. Il faut punir ces lâches qui tendent les bras à l'esclavage ; qu'ils payent de la privation d'une scélérate et fatale vie leur criminel désir. Aujourd'hui, plus de demi-mesures, plus de modération, plus d'indulgence. Marchons révolutionnairement et ne nous arrêtons qu'après avoir fait perdre à nos cruels ennemis toute espérance de succès dans leurs entreprises vaines, avoir exterminé jusqu'au dernier des rois et avoir arboré dans l'Europe entière le drapeau de la liberté. Quoi ! la fureur des despotes et de leurs vils suppôts briserait le superbe ouvrage de vos mains. Quoi ! cette sublime révolution qui nous a coûté et qui nous coûte tant de peines et de travaux, serait anéantie ! Quoi ! ce serait en vain que le sang estimable d'une foule de patriotes, aurait été répandu et se verserait encore ! Non, non, jamais la postérité ne dira à notre honte que les Français ont fait un pas inutile et rétrograde

(1) P.V., XXXVII, 165. B<sup>4n</sup>, 25 flor.

(2) C 303, pl. 1112, p. 6.